



Compte rendu de la réunion du Conseil d'Administration du 24 avril 2026

La réunion s'est tenue le 24 avril 2026 à 9 h 30 au club sous la présidence de Dominique Carboneill.

Présents : Mmes Marie-Thérèse Bordiaux, Marie-Christine Agnel, Hélène Perrin, Noëlle Deraime et Dominique Carboneill (Présidente), MM. Alain Carboneill, François Haffner et Yvon Perrin.

Excusé :

La Présidente ouvre la séance à 9 h 45. La réunion se déroule selon l'ordre du jour suivant :

- 1,2,3 Mâcon
- Enseignement bridge 1ère année
- Joker
- Repas d'été
- Ouverture du club le 1^{er} et le 8 mai
- Cours Michèle GRAND
- Simultanés
- Questions diverses

1. 1,2,3 Mâcon

La mairie de Mâcon a confirmé notre participation. Nous aurons donc un stand.

Rappel des dates : samedi 5 et dimanche 6 septembre 2026.

2. Enseignement bridge 1ère année

Jacques a demandé à être remplacé pour l'initiation 1^{re} année à partir de septembre 2026. Plusieurs pistes sont à l'étude.

3. Joker

Le mécanisme actuel de Joker pose des problèmes : difficulté à trouver des volontaires ou à se faire remplacer, abus de sollicitation du Joker par quelques adhérents. Pour autant, une majorité de membres du Conseil d'administration souhaite conserver la possibilité pour une personne seule de trouver un partenaire.

Une réflexion sera menée et une décision prise cet été.

En attendant, il est utile de rappeler quelques règles :

- 1) Un adhérent qui souhaite jouer avec un joueur inscrit comme "Joueur isolé" doit le contacter au préalable pour lui demander son accord. Les téléphones de tous les adhérents sont sur le site du Club.
- 2) Un "Joueur isolé" est en droit de refuser une proposition de partenariat. Les demandes et les refus doivent bien sûr respecter les règles de courtoisie et de politesse.

4. Repas d'été

La Présidente et Maryse vont démarcher quelques restaurants afin d'en sélectionner un pour le repas d'été.

5. Ouverture du club le 1^{er} et le 8 mai

Le Club sera ouvert le 1er mai et le 8 mai. Si le nombre d'inscrits est insuffisant, les joueurs inscrits seront prévenus d'une éventuelle annulation du tournoi.

6. Cours Michèle GRAND

Les participants sont généralement satisfaits des cours de Madame Grand. Quelques élèves trouvent cependant les cours d'enchères un peu difficiles pour eux.

Le mode de paiement devra être précisé.

7. Simultanés

Le CA souhaite proposer aux joueurs du club quelques simultanés, aux dates de tournoi classique. Alain est chargé, dans un premier temps, de voir s'il est possible de se joindre aux autres clubs qui participent au simultané du Lyonnais du 9 juin.

8. Questions diverses

a. Planning des arbitrages, gazette, etc.

Le responsable des arbitrages transmettra une semaine avant la fin du mois le planning des arbitres afin que celui-ci soit affiché sur le site et intégré à la gazette de Michèle Grand.

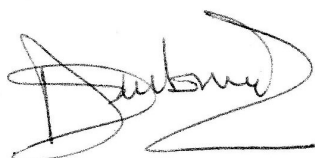
b. Participation des paires au tournoi du mercredi

Il avait été décidé que les joueurs dont l'indice de compétition est « Challenge » (IC du joueur ≤ 45) puissent participer au tournoi du mercredi.

Pour respecter l'esprit « Challenge », il sera demandé à partir de la saison prochaine que l'indice de compétition de la paire qui souhaite participer ne soit pas supérieur à 82 (IC de la paire ≤ 82) comme c'est le cas pour les compétitions de Challenge par paire.

Plus aucune question n'étant posée, la séance est levée à 11 h.

À Mâcon, le 27 avril 2026



La Présidente
Mme Dominique CARBONEILL



Le Secrétaire-Général
M. François HAFFNER



Compte rendu de la réunion du Conseil d'Administration du 16 janvier 2026

La réunion s'est tenue le 16 janvier 2026 à 9 h 30 au club sous la présidence de Dominique Carboneill.

Présents : Mmes Marie-Thérèse Bordiaux, Hélène Perrin, Noëlle Deraime et Dominique Carboneill (Présidente), MM. Alain Carboneill, François Haffner et Yvon Perrin.

Excusée : Mme Marie-Christine Agnel

La Présidente ouvre la séance à 9 h 45. La réunion se déroule selon l'ordre du jour suivant :

- Bilan du repas de Noël et des galettes
- Tournoi caritatif
- Point sur les polos
- Initiation première année – Jacques Boudet
- Point sur la trésorerie fin décembre
- Absence de la Présidente
- Questions diverses

1. Bilan du repas de Noël

Tous les participants ont été ravis. Un petit bémol pour certains qui auraient préféré que le dessert soit plus froid. L'entrée était excellente. Le coût total – traiteur, location de matériel, boissons et pain – est de 3000 €.

2. Tournoi caritatif

Vendredi 16 janvier après-midi, un tournoi caritatif sera proposé aux bridgeurs du club et d'ailleurs, au bénéfice de la Fondation de France. La participation est au minimum de 10 €. Un reçu fiscal sera fourni aux joueurs. Le club abondera et prendra à sa charge la participation FFB du tournoi.

3. Point sur les polos

Hélène Perrin prend la parole. La commande passera par Gemo. Un dessin et un motif sont choisis. L'impression sera réalisée par la MJC des Blanchettes. Il sera demandé aux membres du BCML de porter le polo lors des finales de Comité, de Ligue ou... Nationale. Ils pourront aussi le porter lors d'autres compétitions. Le polo sera fourni aux membres des équipes d'Interclubs et aux bénévoles qui représentent le club. De plus, les membres qui souhaitent acquérir un polo BCML pourront le demander à Hélène Perrin à prix coûtant.

4. Initiation première année

Jacques Boudet a annoncé terminer la saison et demande à être remplacé l'an prochain pour les formations de première année. Le CA étudie plusieurs possibilités. Les bonnes volontés peuvent se signaler auprès du CA.

5. Point sur la trésorerie fin décembre

Parole est donnée à Alain Carboneill. Au 31 décembre 2025, la différence entre recettes et dépenses est de +720 €. Avec le report à nouveau on arrive à +4988,72 €. Les cotisations sont bien rentrées. Nous avons 114 adhérents ce qui entraînera un petit surcoût de la cotisation FFB pour cause de palier 100 adhérents dépassé. Nous allons devoir payer la machine à dupliquer (voir plus loin) soit 5200 € ; nos finances (fond de caisse plus épargne) le permettent.

6. Absence de la Présidente

Dominique Carboneill sera absente pour raison de santé pendant 6 à 8 semaines. Durant son absence, la présidence par intérim sera assurée par le Secrétaire Général François Haffner.

7. Questions diverses

a. Machine à dupliquer

La machine à dupliquer est arrivée. Un planning sera établi pour former les bénévoles qui devront la mettre en œuvre. Cette formation sera suivie d'une remise à niveau pour les arbitres du club.

b. Température au club

Il est rappelé que seuls les membres du CA sont habilités à régler le thermostat. Si un joueur souhaite voir augmenter la température, il doit le demander et ne pas intervenir lui-même. Un thermomètre sera installé dans les salles.

c. Entraînement aux matchs par 4

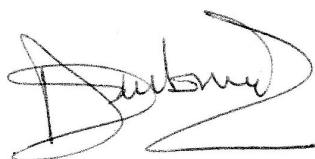
Certains joueurs ont demandé à pouvoir s'entraîner aux matchs par 4. Ils peuvent le faire lors de l'entraînement 1er et 2e série un jeudi par mois. Si au moins 8 joueurs de 3^e série souhaitent bénéficier du même entraînement, il serait possible de le mettre en place.

d. Visite de la commission de sécurité

La commission est passée. Tout va bien.

Plus aucune question n'étant posée, la séance est levée à 11h15.

À Mâcon, le 18 janvier 2026



La Présidente
Mme Dominique CARBONEILL



Le Secrétaire-Général
M. François HAFFNER



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 4 JUILLET 2025

Le 04 juillet 2025 à 18 heures, les membres de l'association se sont réunis en assemblée générale ordinaire en son siège 78 rue des Epinoches 71000 Mâcon sur convocation écrite faite par la présidente du conseil d'administration et adressée le 11 juin 2025, et suivi dans l'attente d'éventuelles candidatures, le 25 juin des listes définitives :

Liste électorale de Dominique Carboneill reprenant sa composition

Candidature libre au CA de Marie-Christine Agnel

Candidature au poste de présidente de la commission éthique et déontologie de Noëlle Deraime

Candidature au poste de vérificateur au compte de Maryse Rheillac.

L'assemblée est présidée par Madame Véronique Frédéric-Moreau présidente du club de bridge de Mâcon assisté de Monsieur Alain CARBONEILL trésorier.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les membres présents et qui demeure annexé au présent procès-verbal. Elle permet de constater que 68 membres sur 106 membres de l'association sont présents ou représentés. Le quorum est donc atteint et l'assemblée générale peut valablement délibérer selon l'ordre du jour joint.

ACCUEIL

Madame Frédéric-Moreau, présidente de l'association ouvre la séance et remercie les membres présents d'avoir bien voulu assister à cette assemblée générale et remercie tout spécialement de leur présence :

Monsieur Payebien adjoint au maire responsable des sports à la mairie de Mâcon,

Monsieur Patrick Gribbe président du comité du lyonnais

Michèle Grand, professeur de bridge

Madame Marie-Noëlle Sanstchi responsable des associations ne pouvant être présente et s'étant excusée.

RAPPORT MORAL

La présidente nous rappelle les anciens membres décédés cette année Michèle Le Monde, Jacqueline

Carette et Anne Maurice Brouillet ainsi que les membres encore actifs du club Jacques Goy et Patrick Le Léannec

Elle donne ensuite lecture de son rapport moral pour l'année écoulée.

Le nombre d'adhérent est en légère hausse par rapport à l'exercice écoulé + 1,02%

A ce jour, nous sommes 106 adhérents au club et nous avons une moyenne de 10 tables par tournoi.

Nous avons commencé l'année par 1 2 3 Mâcon les 7 et 8 septembre.

Le 19 septembre, nous avons mis en place les tournois 1 ère et 2 ème série un jeudi par mois, institué par Patrick Le Léannec

Les deuxièmes lundis de chaque mois le challenge ARS (Ain Rhône et Saône et Loire)

Beaucoup de tables au début mais de moins en moins de monde ; il faut dire que le lundi ce n'est pas un jour de tournoi mais des parties libres.

Le 7 Novembre, Michèle Grand professeur de bridge commence les cours au club.

Michèle nous a très vite proposé de faire un planning pour chaque mois auquel elle rajoutait quelques problèmes de bridge.

Trois cours de deux heures, environ trois tables à chaque fois.

Agnès et Jacques Boudet faisant le cours de première et deuxième année le mercredi soir.

Le 19 Décembre repas de Noël assis au club commandé chez un traiteur.

Les mâchons le jeudi soir n'ayant plus de succès, nous avons fait un bridge convivial les dimanches 3 novembre et 23 février avec classement , remise de prix pour chaque participant.

Le premier Avril, jour de tournoi, François nous avait préparé 4 donnes spéciales avec pour les gagnants la remise d'un poisson au chocolat.

J'en profite pour dire à François que j'ai beaucoup regretté sa démission de secrétaire général quand un joueur l'a traité de tricheur.

Le 20 Juin, déjeuner du club à la brasserie de l'aérodrome de Charnay, nous étions 39 dans une bonne ambiance, et ensuite bridge convivial au club pour ceux qui le désiraient.

Dernier CA le 25 juin avec diner offert pour les administrateurs et les bénévoles ; Agnès et Jacques , Maryse vérificatrice aux comptes, Jean-Pierre et Dominique arbitres.

Avant de passer la parole à Alain, je voudrais remercier les membres de mon bureau et du CA qui m'ont supportée pendant ces quatre ans de présidence.

RAPPORT FINANCIER

Pour cette année 2024/2025, notre association présente un résultat positif de 1436,73 €.

Les recettes s'élèvent à 22.324,54 € les dépenses s'élèvent à 20.887,81 €.

Détail des postes les plus importants.

Le poste le plus important étant comme toujours les licences / cotisations ainsi que les droits de tables. Le trésorier rappelle aux membres que sur les droits de tables la fédération prélève 2,20€ par paires et la licence est reversée entièrement à la fédération et au comité.

Le budget prévisionnel a été fait en incluant une machine à dupliquer ce qui verrait notre bilan prévisionnel être négatif de 4.100€ mais qui serait couvert par les fonds du compte épargne.

Cette année la licence s'élève à 50 € pas de changement pour la cotisation et les tickets.

Après avoir remercié notre trésorier pour son travail la parole est donnée à Maryse Rheillac vérificatrice au compte en lieu et place de Jacques Goy décédé.

RAPPORT DU VERIFICATEUR AUX COMPTES.

Madame Maryse Rheillac nous informe avoir vérifié les comptes le 26 juin 2025 et certifie que les comptes sont tenus avec soin et exactitude que les chiffres du bilan et du compte de résultats correspondent aux justificatifs présentés.

En conclusion approuve les comptes qui vont être soumis.

APPROBATION DES COMPTES ET DU BUDGET PREVISIONNEL

Madame la présidente après avoir remercié madame la vérificatrice aux comptes soumet au vote de l'assemblée générale la validation des comptes qui donne quitus au trésorier pour sa bonne gestion de l'exercice 2024/2025.

DIVERS

Point sur les compétitions 2024/2025

Cette année a vu 57 membres du club inscrit aux différentes compétitions proposées par le comité.

50% des membres se sont qualifiés pour les finales du comité

17 membres ont participé aux finales de ligue

16 membres ont participé aux finales nationales

INTERVENTIONS

Intervention de monsieur Jean Payebien

Monsieur Jean Payebien remercie la présidente pour son invitation et a tiré les enseignements des différentes interventions. Se réjouit du nombre de participants au club et de notre participation à 1 2 3 Mâcon. Il nous félicite pour le nombre de participants aux compétitions qui permet de représenter notre club ainsi que la ville de Mâcon.

Ce dernier nous souhaite une bonne saison pour l'année à venir.

Intervention de monsieur Patrick Gribé

Monsieur Gribé se présente pour celles et ceux qui ne le connaissent pas et rappelle avec sourire qu'il venait jouer à Mâcon dans les années 1980. Nous donne quelques informations sur la fédération et nous confirme que la licence passera à 50€ pour cette année et restera au même tarif pour les 5 prochaines années. Les tarifs compétitions restent inchangés. Il remercie la présidente pour son invitation.

Election du nouveau conseil d'administration

Madame la présidente reprend la parole pour mettre en place l'élection du nouveau CA qui cette année se fera par vote secret bien qu'il n'y ait qu'une seule liste celle de Dominique Carboneill dont la composition a été adressée et dont les tâches seront définies au cours du premier CA

Pour cette élection deux assesseurs se sont proposées Anne de Chateaubourg et Dominique Saunier pour contrôler le bon déroulement du vote. Vote qui s'est passé sans problème. Le dépouillement a eu lieu en présence d'Alain Carboneill, Didier Erbin et Dominique Ambrosi
Le choix était simple deux bulletins un : liste Dominique Carboneill , l'autre non

Les résultats ont été annoncés en présence des membres de l'AG

106 Inscrits

68 votants

Vote nul 6 (2 bulletins différents dans une même enveloppe)

Non 11

Liste Dominique Carboneill 51

La liste de Dominique Carboneill élue à la majorité absolue

Ensuite vient le vote des candidatures libres

Marie-Christine Agnel réintègre l'équipe de Dominique Carboneill

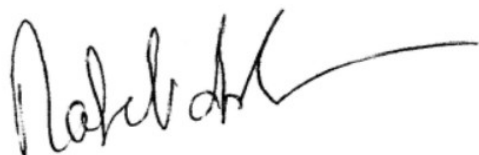
Noëlle Deraime est élue présidente de la commission éthique et déontologie

Maryse Rheillac est élue vérificatrice aux comptes

Dominique Carboneill rappelle que la répartition des fonctions au sein du conseil d'administration se fera lors d'une réunion ultérieure dudit conseil et remercie fortement les membres du club qui lui ont fait confiance.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole madame la présidente déclare la séance levée et nous invite à venir boire le verre de l'amitié.

La présidente



Le secrétaire général



Madame la présidente

Dans le cadre de l'élection présidentielle du 04 juillet, je vous adresse la liste électorale pour la saison 2025/2027 que je vais présenter

Présidente : Dominique CARBONEILL

François Haffner

Alain CARBONEILL

Hélène PERRIN

Marie-Thérèse BORDIAUX

Noelle DERAIME

Yvon PERRIN

Les attributions des postes auront lieu lors du premier conseil d'administration

Je vous prie d'agréer, madame la présidente, l'expression de mes sincères salutations

Fait à Mâcon le 19 juin 2025

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'D. Carboneill', with a stylized flourish at the end.

Dominique CARBONEILL

Mme AGNEL Marie Christine

Madame la présidente

Dans le cadre de l'élection présidentielle du 04 juillet je souhaiterais m'investir au club et faire partie du conseil d'administration.

Je vous demande donc de bien vouloir présenter ma candidature à titre individuel lors de la prochaine assemblée générale du club de bridge.

Je vous prie d'agréer, madame la présidente, l'expression de mes sincères salutations

Fait à Mâcon le 17 juin 2025

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. Agnel', with a long horizontal stroke extending to the right.

Macon le 13 juin 2025

A l'attention de Madame FREDERIC - MORE
Présidente du Club de Bridge de Macon

Madame la Présidente,

Dans le cadre de l'élection
présidentielle du 4 juillet 2025, je
souhaiterais m'investir au club en tant
que vérificateur (trice) aux comptes.

Je vous demande donc de bien
vouloir présenter ma candidature, lors de
la prochaine Assemblée Générale du
club de bridge.

Je vous prie d'agréer, Madame
la Présidente, mes sincères salutations

Fait à Macon le 13/06/2025

RHILLAC Marise,

M. Rhillac

Nassau le 12 février

Madame Dorothea Noel

à
Madame la présidente
du Club budgét de Nassau

Madame la présidente,

Par la présente j'ai
l'honneur de vous présenter une
candidature à la présidence de
la Commission éthique, litige et
discipline et vous demande de
bien vouloir la soumettre à la
prochaine assemblée générale.

Je vous prie d'agréer,
Madame la présidente, mes salutations

Noel



BRIDGE CLUB MÂCON LAMARTINE

78 Rue des Epinoches

71000 MÂCON

Tél: 03.85.38.45.26

@ :bridgemacon@wanadoo.fr

Site :bridge - macon.fr

**CONVOCAION A L'ASSEMBLEE GENERALE
DU 04 JUILLET 2025 A 18HEURES**

Madame, Monsieur

Les membres de notre association sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 04 juillet 2025 en son siège à 18h après notre tournoi de régularité.

ORDRE DU JOUR :

Accueil..... Véronique FREDERIC MOREAU

I) Rapport moral de la présidente..... Véronique Frédéric MOREAU

II)Rapport financier.....Alain CARBONEILL

Présentation des comptes de l'exercice clos le 26 juin et du budget prévisionnel 2025-2026.

Rapport de madame la vérificatrice aux comptes..... Maryse RHEILLAC

Approbation des comptes 2024-2025 et du budget prévisionnel 2025-2026

III) Point sur les tournois et les compétitions.....Alain CARBONEILL

IV) Questions sur la vie du club (Les questions d'intérêt général doivent parvenir à la présidente avant le 26 juin pour pouvoir être débattues)Véronique FREDERIC MOREAU

V) Année électorale

Désignation de deux scrutateurs.

Election de la liste présidentielle.

Election éventuelle des membres se présentant à titre individuel.

Election à la présidence de la commission d'éthique et litiges

Election au poste de vérificateur aux comptes et de son ou sa suppléante

Les candidatures à l'élection présidentielles (minimum 5 candidats maximum 7 candidats), les candidats se présentant à titre individuel, les candidats à la présidence de la commission éthique et litige ainsi qu'au poste de vérificateur doivent parvenir à la présidente au plus tard 15 jours avant la date fixée pour l'assemblée générale.

Rappel

Tout bulletin rayé, surchargé ou modifié sera considéré comme nul.

Les membres du club qui ne peuvent assister à l'AGO peuvent s'y faire représenter par un autre membre aux termes d'un pouvoir qui devra être produit en entrant dans la salle (rappel trois pouvoirs maximum par membre).

Les documents comptables sont tenus à la disposition des adhérents du club.

La Présidente
Véronique Frédéric-Moreau





Compte rendu de la réunion du Conseil d'Administration du 18 juillet 2025

La réunion s'est tenue le 18 juillet 2025 à 9 h 30 au club sous la présidence de Dominique Carboneill.

Présents : Mmes Marie-Christine Agnel, Marie-Thérèse Bordiaux, Hélène Perrin et Dominique Carboneill (Présidente), MM. Alain Carboneill, François Haffner et Yvon Perrin.

Excusée : Mme Noëlle Deraime

La Présidente ouvre la séance à 9 h 40. La réunion se déroule selon l'ordre du jour suivant .

- 1) Attributions des fonctions
- 2) Rappel dates fermetures du club cet été,... 15 août ?
- 3) Organisation 1,2,3 Mâcon le 6 et 7 septembre
- 4) Cotisations année 2025-2026
- 5) Remise à jour Guide du BCML
- 6) Questions diverses

Quelques questions diverses importantes ont été ajoutées qui modifient l'ordre dans lequel les questions sont abordées.

1) Attribution des fonctions et rôles

Il est procédé à l'élection des membres du bureau et à l'attribution de rôles et responsabilités. La Présidente rappelle qu'aucun membre du Conseil d'Administration ne doit empiéter sur les responsabilités des autres membres sauf à sa demande.

Sont élus :

- Trésorier et membre du Bureau Exécutif : Alain Carboneill
- Trésorière adjointe : Marie-Thérèse Bordiaux
- Secrétaire Général et membre du Bureau Exécutif : François Haffner
- Secrétaire générale adjointe : Hélène Perrin

Les responsabilités suivantes sont attribuées :

- Gestion et tenue des comptes : Alain Carboneill et Marie-Thérèse Bordiaux
- Vente des licences et des tickets : Marie-Thérèse Bordiaux, Yvon Perrin et Alain Carboneill
- Assistance aux compétitions et particulièrement aux Interclubs : Alain Carboneill

- Responsable tournois spéciaux : Alain Carboneill
- Gestion des commandes : Alain Carboneill et Marie-Thérèse Bordiaux
- Site Internet et informatique : François Haffner et Hélène Perrin
- Rédaction des compte-rendus : François Haffner et Hélène Perrin
- Assistance aux compétitions et affichage : François Haffner
- Tableau des Jokers : François Haffner et Alain Carboneill
- Communication et reportages photos : Hélène Perrin et François Haffner
- Parties libres du lundi : Marie-Christine Agnel
- Tenue du bar : Marie-Christine Agnel et Marie-Thérèse Bordiaux
- Gestion des approvisionnements du bar : Marie-Christine Agnel
- Tournoi du mercredi après-midi : Yvon Perrin
- Logistique et gestion du matériel : Yvon Perrin
- Organisation des fêtes : Dominique Carboneill et Maryse Rheillac
- Planning et coordination des arbitres : Didier Erbin

Noëlle Deraime, membre du CA et Présidente de la Commission Éthique est désignée Consultante auprès de la Présidente.

2) Dates de fermeture été 2025

Il n'y aura pas de tournoi le vendredi 15 août 2025.

Les parties libres reprendront le lundi après-midi à partir du 18 août 2025. Les tournois du mercredi reprendront le mercredi 3 septembre.

3) Organisation 1,2,3 Mâcon les 6 et 7 septembre 2025

Seront mobilisés pour installer et tenir le stand Yvon Perrin, Marie-Thérèse Bordiaux, Hélène Perrin, Agnès et Jacques Boudet

4) Cotisations année 2025-2026

Les cotisations du BCML n'augmentent pas : 40€ individuel et 70 € pour un couple. La licence fédérale, versée au Comité et à la Fédération passe de 42,50 € à 50 €. La tâche des Trésorier et Trésorière adjointe est facilitée si les adhérents renouvellent leur cotisation dès l'été 2025. Ils seront encouragés à le faire.

5) Projets pour l'année 2025-2026

Les activités traditionnelles seront reconduites. Le Téléthon n'est plus partenaire de la FFB. Contact sera pris avec le Comité du Lyonnais de Bridge pour envisager son remplacement par un autre tournoi caritatif.

6) Cours de bridge

Les cours reprendront à la prochaine saison selon les modalités suivantes :

1. Première année : initiateur Jacques Boudet. Possibilité de redoubler une fois.

2. Deuxième et troisième année : Agnès Boudet. Il ne sera pas possible de rester plus de deux ans.
3. Perfectionnement : Michèle Grand proposera comme la saison passée des cours de perfectionnement à raison d'un jour par mois avec trois niveaux à 10 h, 14 h et 16 h. Les modalités et le calendrier seront précisés rapidement.

7) Machine à dupliquer

Les finances du Club permettent l'acquisition d'une machine à dupliquer. Le renouvellement du bail au printemps 2025 permet d'utiliser une partie des réserves financières du club. Le Trésorier est mandaté pour procéder à l'achat de ce matériel. Il sera envisagé une session de formation des arbitres chargés de l'utilisation de cette machine et, si possible, une session de formation continue des arbitres du club.

8) Tournoi du mercredi après-midi

Plusieurs joueurs ayant accédé récemment à la 2^e série souhaitent pouvoir continuer à participer au tournoi du mercredi, parfois avec des partenaires qui sont restés classés en 3^e ou 4^e série. Cette participation fait l'objet d'un débat entre les membres du CA. Il ressort de ce débat que cette demande est compréhensible mais qu'il faut cependant conserver un tournoi qui ne soit pas accessible aux joueurs trop chevronnés.

L'indice de compétition (IC), mis en place durant la saison 2022-2023, parallèlement à l'indice de valeur (IV) reflète plus fidèlement le niveau des joueurs en compétition officielle que le classement selon l'indice de valeur. Ce classement répartit les licenciés selon 4 grandes familles qui rappellent les compétitions leur étant les plus adaptées : "Expert", "Performance", "Challenge" et "Espoir". Plusieurs des joueurs ayant accédé à la 2^e série selon leur IV restent classés "Challenge" selon leur IC.

Le CA décide que le tournoi du mercredi après-midi ne sera plus appelé "Tournoi des 3^e, 4^e série et non classés" et s'appellera désormais "**Tournoi Challenge et Espoir**". Ce tournoi sera donc, comme son nom l'indique, réservé aux joueurs classés "Challenge" et "Espoir" selon leur IC.

Pour connaître votre classement de compétition ou celui de vos partenaires, vous pouvez consulter la page du site du club : <https://www.bridge-macon.fr/classement-ic/>. Le classement de compétition à la date du jour est joint à ce compte-rendu en Annexe I.

9) Ménage

Même si le service de ménage effectué par M. Ruiz est satisfaisant, il s'avère que sa fréquence est insuffisante. Pour remédier à cela, la Présidente va rencontrer M. Ruiz pour envisager un calendrier plus important. Il est toutefois rappelé que tous les adhérents – mais certains le font déjà et ils en sont ici remerciés – peuvent manier le balai et la pelle quand ils constatent que c'est nécessaire.

10) Remise à jour du Guide du BCML

Les élus modifient et adaptent divers chapitres du Guide du BCML pour la saison 2025-2026,

en tenant compte des décisions. Le nouveau Guide sera mis en ligne dès qu'il sera validé par le CA.

11) Questions diverses

Il est rappelé que le bar, conformément à la réglementation, ne peut servir que des boissons sans alcool (groupe I) et des boissons fermentées non distillées et vins doux naturels ne tirant pas plus de 18 degrés d'alcool pur. Toute autre boisson est strictement interdite et pourrait entraîner la responsabilité civile et pénale de la Présidente et des responsables qui en auraient toléré le service en cas de contrôle par des services de l'état ou – plus grave (mais c'est arrivé récemment dans un autre club) – s'il s'avérait qu'un adhérent ayant consommé au club se retrouve ensuite impliqué dans un accident.

Le club va mettre en place, vers l'entrée des locaux, un panneau réservé aux petites annonces des adhérents : locations saisonnières, vente ou don d'objets, covoiturage, offre ou demande de service, etc. Les annonces seront aussi sur le site du club.

Pour abaisser la température ressentie au club durant les périodes estivales, il sera étudié la possibilité d'installation de ventilateurs de plafond, en vérifiant la faisabilité avec la mairie mais aussi avec les normes de sécurité (distance au plafond et aux occupants, etc.).

La Présidente demande à ce que le Club finance un abonnement Internet à l'édition de Mâcon du Journal de Saône-et-Loire pour se tenir au courant des activités locales. Hélène Perrin, chargée de la communication, proposera des solutions pour apparaître dans les actualités sur les sites d'information locale institutionnels et autres.

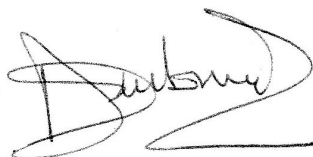
Le gardien ne connaissant pas tous les véhicules des adhérents, il est souhaitable que les voitures apposent sur ou sous le pare-brise un signallement au logo du BCML. Des bristol et des autocollants ont été imprimés à cet effet et sont à la disposition des adhérents. Chacun peut en demander au bureau.

Marie-Claude Monnet est confirmée dans ses fonctions de Directrice de l'École de Bridge.

La prochaine réunion du CA sera convoquée début septembre.

Plus aucune question n'étant posée, la séance est levée à 11h45.

À Mâcon, le 24 juillet 2025



La Présidente
Mme Dominique CARBONEILL



Le Secrétaire-Général
M. François HAFFNER

Annexe I - Classement « Challenge » et « Espoir » au 24/07/2025

Challenge ♠

Corinne AUDRY (40)
Joseph BERQUIN (44)
Alain CARBONEILL (48)
Dominique CARBONEILL (44)
Anne DE CHÂTEAUBOURG (44)
Noëlle DERAIME (44)
Colette LAGUETTE (44)
Christine LE NOGRÉ (40)
Yvon PERRIN (40)
Anne-Marie WOESSNER (40)

Challenge ♥

Gérald BIELAWSKI (38)
Dominique DONGUY (38)
Christiane DUBOIS (44)
Bernard LEMAIRE (40)
Maryse RHEILLAC (40)

Challenge ♦

Christian COUNE (40)
Mireille COUTURIER (36)
Monique DE VALENCE (36)
Nicole FERRAND (40)
Josette FERRAND (36)
Josette FERRAND (36)
Roland JOUVRY (38)
Nicolas LECLERCQ (32)
Hélène PERRIN (36)
Daniel POYET (36)
Joëlle PUIGSAGOU (38)
Jean-Jacques ROMANI (34)
Jean Pierre SCHAUVING (40)
Daniel VUILLET A CILES (38)

Challenge ♣

Marie-Christine AGNEL (34)
Marie-Odile ARMAND (36)
Raymond BECK (34)
Henri BERTHELET (40)
Jacques BLUM (38)
Dania BOULLAY (34)
Guy GOURBIÈRE (38)
Ghislaine JARRE (32)
Florence LECLERCQ (28)
François PRIMAT (34)
René RATTON (38)
Suzanne-Claude SANDOZ (38)
Liliane SCHAUVING (36)

Espoir majeur

Dominique BEAULIEU (32)
Agnès CAPDASPE COUCHET (26)
Gisèle CHOMIENNE (26)
Jean-Paul CINQUIN (34)
Christiane CLAUDEPIERRE (34)
Daniel CLAUDEPIERRE (34)
Christiane COSTE (34)
Myriam CROIZIER (30)
Pascale DELMAU (28)
Dominique GIVOIS (28)
André GOT (32)
Christian HUMBRECHT (32)
Brigitte LABROSSE (28)
Evelyne MUZY (32)
Marine NASSIR (30)
Bénédicte NOYELLE (32)
Bugoslaw OSEMLAK (34)
Malgorzata OSEMLAK (34)
Blandine PELLETRAT DE BORDE (32)
René PRINCE (32)

Espoir mineur

Jean AUBERT (22)
Françoise BARBET (22)
Jean-Claude BAUS (22)
Josiane BAUS (22)
Maxime BENOIT (22)
Nicole BONNIN (22)
Bruno CHAPUIS (22)
Catherine CHARDIGNY (22)
Jean-Michel CHARDIGNY (22)
Bertrand CHARTON (22)
Marie Françoise CLEMENT (22)
David CONIAM (26)
Janine COURTOIS (22)
Claude CUNE (22)
Micheline DE BROSSES (24)
Hugues JAILLON (26)
Christine LATHOUD (24)
Marie-Hélène MADINIER (22)
Christian MUTSCHLER (24)
Pierre-Yves VALNOT (22)
Charles VERNERET (22)



Compte rendu de la réunion du Conseil d'Administration du 17 octobre 2025

La réunion s'est tenue le 17 octobre 2025 à 9 h 30 au club sous la présidence de Dominique Carboneill.

Présents : Mmes Marie-Christine Agnel, Marie-Thérèse Bordiaux, Hélène Perrin, Noëlle Deraime et Dominique Carboneill (Présidente), MM. Alain Carboneill, François Haffner et Yvon Perrin.

La Présidente ouvre la séance à 9 h 40. La réunion se déroule selon l'ordre du jour suivant :

- Bilan 1,2,3 MÂCON
- Reprise coupe des clubs
- Inscriptions aux simultanés du comité ?
- Tournois exceptionnels
- Machine à dupliquer
- Ouverture du club les jours fériés
- Téléthon ? Bridge pour tous FACE
- Festivités
 - Beaujolais nouveau
 - Repas de Noël
- Questions diverses

1) Bilan 1, 2, 3, Mâcon

La tenue du stand a rencontré un certain succès. Merci aux bénévoles qui se sont relayés pendant les deux jours. 16 personnes ont été approchées, une majorité d'entre eux ont intégré les cours d'initiation. Bienvenue à tous les nouveaux adhérents !

2) Coupe des clubs

Cette année encore, le BCML propose à ses adhérents de participer à la Coupe des Clubs. Le règlement complet et les dates des 14 séances sont accessibles sur le site du BCML :

<https://www.bridge-macon.fr/coupe-des-clubs-2025-2026>

Les dates sont également rappelées sur le tableau des jokers et des arbitres.

3) Inscription aux simultanés du Comité

Lorsque le BCML disposera de sa machine à dupliquer, des tournois simultanés seront proposés aux joueurs du club. L'idée est de participer à un simultané par mois, lors d'un tournoi de régularité ordinaire, un mardi ou un vendredi par mois environ.

4) Tournois exceptionnels

Le CA organisera divers tournois exceptionnels. Ces manifestations ne pourront plus être tenues le dimanche, notre club ne dispose en effet plus de l'accès aux locaux le dimanche pour des motifs de sécurité, le gardien n'étant pas présent le dimanche.

Divers tournois sont envisagés :

- Tournoi chapeau avec tirage au sort des paires dans deux chapeaux, l'un avec la moitié des joueurs les mieux classés, l'autre avec la moitié des joueurs moins bien classés.
- Tournoi des élèves (organisation par les initiateurs).
- Tournoi festif avec petite dotation, un samedi.
- Entraînement par 4 un jeudi par mois avec des équipes composées de 4 joueuses ou joueurs classés en 4^e, 3^e, 2^e et 1^{re} série. François Haffner proposera des dates et un règlement.

5) Machine à dupliquer

Le club a reçu la machine à dupliquer ! Mais il s'agissait malheureusement d'un modèle qui ne correspondait pas à notre souhait, suite à un souci de communication avec le vendeur. Une solution a été cependant trouvée. La machine qui ne nous convenait pas a été envoyée à un club de Normandie qui n'avait pas reçu la sienne et une nouvelle machine, d'un modèle plus approprié à nos besoins a été commandée. Elle ne nous parviendra que dans plusieurs semaines. Il sera alors organisé une formation des arbitres en même temps qu'une séance de formation continue pour nos arbitres.

6) Ouverture du clubs pour les jours fériés

- Le tournoi du **mardi 11 novembre** est **maintenu** ; il n'y aura pas de joueur joker.
- Le tournoi du mercredi 24 décembre 2025 est annulé.
- Le tournoi du vendredi 26 décembre 2025 est annulé.
- Le tournoi du mercredi 31 décembre 2025 est annulé.
- Le tournoi du vendredi 2 janvier 2026 est annulé.

7) Tournoi caritatif

La FFB ne continue pas sa participation au tournoi annuel du Téléthon qui consistait à doubler les points d'expert et à renoncer à la perception des droits de table au profit du Téléthon. Elle propose à la place un tournoi en partenariat avec la FACE organisé au profit de la « Fondation Bridge pour Tous » qui ne convainc pas le Conseil d'administration du BCML.

Il est envisagé, à la place, de proposer un tournoi caritatif au profit de la Fondation de France. Hélène Perrin est mandatée pour prendre contact avec celle-ci.

8) Festivités

Beujolais nouveau

Les joueurs se verront proposer de goûter au Beaujolais nouveau à l'issue des tournois du vendredi 21 novembre 2025 et du mercredi 26 novembre 2025

Repas de Noël

Un repas de Noël sera organisé au Club le vendredi 19 décembre à midi. Le repas sera préparé par un traiteur avec un plat chaud. Il sera suivi d'un tournoi court amical. L'organisation est confiée à Dominique Carboneill et Maryse Rheillac.

Galette des rois

Une galette des rois sera partagée à la fin des tournois du mardi 6 janvier et du mercredi 7 janvier ainsi qu'après les cours d'initiation.

9) Questions diverses

Incidents avec notre banque

Suite à une erreur de notre banque, quelques adhérents ont vu leur cotisation prélevée deux fois à des dates très séparées. Cela a pu poser un problème important à un adhérent qui avait entre-temps transféré son compte. Tous les incidents ont été réglés. Merci au Trésorier pour sa vigilance.

Visite de la commission de sécurité

Une visite de sécurité est prévue dans tout le bâtiment et donc dans notre club, jeudi 13 novembre au matin.

Mâcon Infos

Hélène Perrin propose une parution sur nos activités dans la revue Mâcon Infos. Elle est mandatée à cet effet.

Interclubs

Il est demandé aux équipes de comporter 5 ou 6 joueurs pour éviter de déclarer forfait en cas d'empêchement de dernière minute. Alain Carboneill est chargé d'inscrire les équipes du BCML dans les différentes divisions.

Il est envisagé d'acheter des polos que le BCML mettra à disposition des joueuses et joueurs participant aux Interclubs en leur demandant de les porter. Hélène Perrin est mandatée pour trouver un fournisseur et proposer le résultat de ses recherches au Bureau du BCML.

Covid et grippe

Dominique Carboneill se procurera quelques masques et gels pour les mettre à disposition des joueurs qui en souhaitent.

Joker

Il est rappelé que le Joker est prévu pour permettre à un joueur isolé – essentiellement un visiteur – de ne pas repartir s'il se présente seul. Les adhérents du BCML qui recherchent un partenaire pour un tournoi sont invités à s'inscrire en joueur isolé sur le site de FFB. Il est rappelé qu'un adhérent qui se présente seul et bénéficie du Joker peut se voir inscrire d'office au tableau des jokers à la première place disponible.

Tableau d'annonces

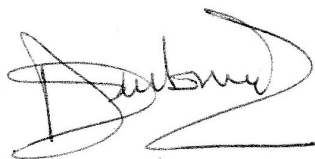
Quelques adhérents ont commencé à poser des annonces sur le tableau à l'entrée du Club. Toutes les annonces sont possibles : vente, achat de tous objets, proposition ou recherche de location de vacances, constitution d'équipes, propositions de prêt de matériel. etc.

Bibliothèque

En plus des livres de bridge qui sont réservés à l'emprunt temporaire, quelques adhérents ont récemment ajouté des romans ou nouvelles que chacun peut prendre selon le principe de la boîte à livres. Il est bien entendu possible d'apporter aussi les livres que vous avez aimé et que vous souhaitez offrir.

Plus aucune question n'étant posée, la séance est levée à 11h45.

À Mâcon, le 29 octobre 2025



La Présidente
Mme Dominique CARBONEILL



Le Secrétaire-Général
M. François HAFFNER